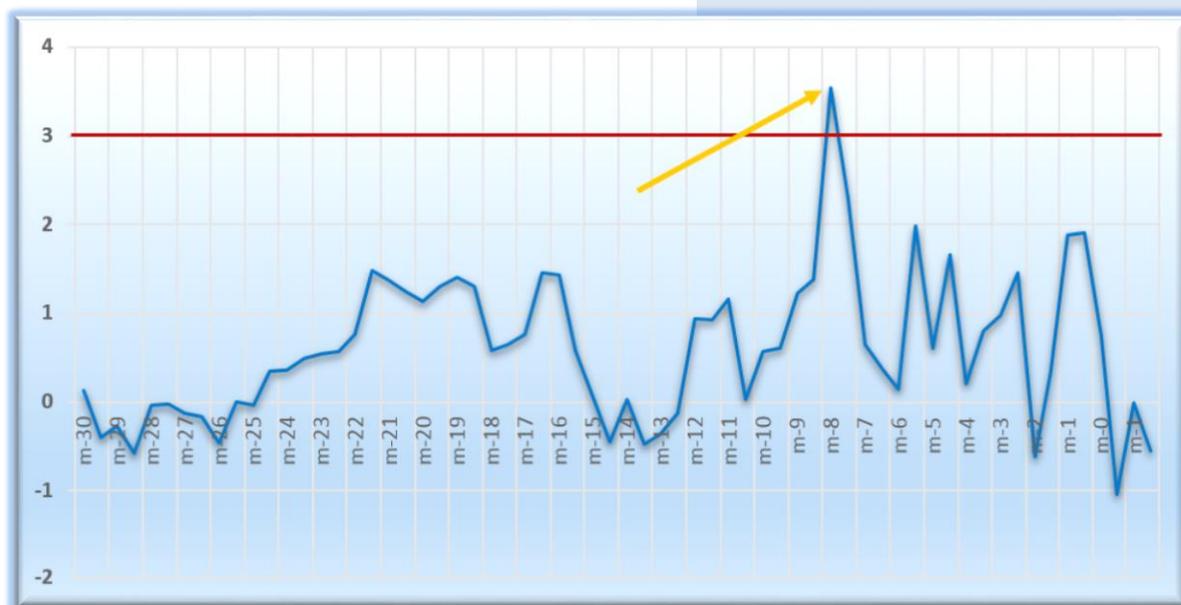




INDICE HARMONISE DES PRIX A LA CONSOMMATION (IHPC) AU SEIN DE L'UEMOA base 100 en 2014



Note d'analyse du mois de mars 2020

Date de parution : mai 2020

SOMMAIRE

I. NOTE D'INFORMATIONS A L'ENDROIT DES UTILISATEURS	2
II. RESUME	3
III. EVOLUTION MENSUELLE	3
3.1 Au niveau régional.....	3
3.2 Au niveau des Etats.....	4
IV. EVOLUTION ANNUELLE	7
V. ANNEXES	8
Tableau 1 : Evolution du niveau des prix des biens et services de consommation dans les pays de l'UEMOA.	8
Tableau 2 : Evolution du niveau des prix selon les différentes fonctions de consommation dans l'UEMOA	8
Tableau 3 : Variation mensuelle par pays du niveau des prix des produits selon la nomenclature secondaire (au mois de mars 2020) (en %).....	9
Tableau 4: Variation en moyenne annuelle au mois (<i>m</i>) de l'indice global dans chacun des pays de l'Union (en %).....	9
Tableau 5 : Variation en moyenne annuelle au mois (<i>m</i>) des indices des fonctions de consommation (en %).....	10
Tableau 6 : Variation en moyenne annuelle au mois (<i>m</i>) des indices de la nomenclature secondaire (en %).	10
Graphique 1 : Variation en glissement annuel de l'indice global des pays de l'Union (mars 2020 par rapport à mars 2019).....	11
Graphique 2 : Evolution comparative de la variation en glissement annuel de l'indice global et de l'indice de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » au sein de l'Union.	11

I. NOTE D'INFORMATIONS A L'ENDROIT DES UTILISATEURS

L'indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) de l'UEMOA change de base !

*Pour compter d'octobre 2018, l'IHPC de l'Union change de base. En effet, l'UEMOA passe de l'IHPC base 100 en 2008 à l'IHPC base 100 en 2014. Ce dernier indice a été validé par le règlement N°03/2017/CM/UEMOA portant adoption des modalités d'élaboration et de calcul de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation au sein des Etats membres de l'UEMOA (IHPC base 100 en 2014). Les calculs de l'inflation dans l'Union se feront à partir de cet indice base 2014 pour compter de janvier 2017. Dans les huit pays de l'Union, des zones économiques au nombre de quatre ou cinq ont été définies de sorte à couvrir l'ensemble du territoire de chaque Etat. Les pondérations sont issues des dépenses de consommations qui proviennent des enquêtes auprès des ménages de consommation et/ou de suivi de la pauvreté à couverture nationale réalisées entre 2011 et 2014. Ce travail a permis de déterminer les dépenses de consommation suivant la nomenclature NCOA-IHPC dérivée de la COICOP. Ces dépenses ont été ramenées en 2014 en utilisant le taux d'inflation de la période, au cas où l'enquête ne serait pas réalisée au cours de l'année 2014. Les paniers des pays contiennent en moyenne plus de **650** variétés et les prix sont collectés sur des points de vente dont le nombre varie entre **1403** et **5182** suivant les Etats. Dans les Etats de l'UEMOA au minimum **7400** relevés sont alors effectués chaque mois.*

Tableau : Statistiques des bases de données IHPC base 2014 des pays de l'UEMOA

<i>Union</i>	<i>Nombre de variétés</i>	<i>Nombre de Points de Ventes</i>	<i>Nombre de produits élémentaire</i>	<i>Nombre de relevés</i>
<i>Moyenne</i>	<i>652</i>	<i>2 387</i>	<i>12 664</i>	<i>15 859</i>
<i>Min</i>	<i>573</i>	<i>1 403</i>	<i>6 028</i>	<i>7 413</i>
<i>Max</i>	<i>722</i>	<i>5 182</i>	<i>19 073</i>	<i>30 520</i>

Source : Argumentaire de l'UEMOA

II. RESUME

L'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) de la zone UEMOA se situe à 103,7 en mars 2020. Ainsi son niveau a baissé de 0,2% par rapport au mois précédent, augmenté de 0,5% par rapport à décembre 2019 et diminué de 0,3% comparativement à son niveau de mars 2019.

Ce recul mensuel du niveau de l'indice provient essentiellement de la baisse des prix des biens et services dans trois (03) des huit pays de l'Union : le Bénin (-0,5%), le Burkina Faso (-0,3%) et le Mali (-2,2%).

Le taux d'inflation en moyenne annuelle au niveau régional est de -0,3% en mars 2020. Au niveau des différents Etats, ce taux est négatif dans les cinq pays suivants : le Bénin (-0,4%), le Burkina Faso (-2,9%), la Guinée-Bissau (-0,3%), le Mali (-2,1%) et le Niger (-2,1%). Le taux d'inflation le plus élevé observé dans les Etats membres est de 1,4%. Il a été observé au Sénégal. Ce taux reste nettement inférieur au seuil Communautaire de convergence de 3%.

III. EVOLUTION MENSUELLE

3.1 Au niveau régional

L'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation de mars 2020 est de 103,7. Il est en régression de 0,2% par rapport à son niveau de février 2020 et en hausse de 0,5% par rapport à décembre 2019.

Cette baisse mensuelle du niveau général des prix dans l'Union découle de la diminution de la valeur de l'indice des prix dans trois des huit Etats membres de l'Union : le Bénin (-0,5%), le Burkina Faso (-0,3%) et le Mali (-2,2%). Pour ce mois de mars 2020, la Côte d'Ivoire (0,1%), la Guinée-Bissau (1,0%), le Niger (0,4%), le Sénégal (0,1%) et le Togo (0,5%) ont enregistré de façons globales, une progression du niveau de leur prix. (Cf. **Tableau N°1**).

Au sein de la zone UEMOA, en mars 2020, le recul du niveau général des prix fait suite au repli du niveau des prix des biens et services des fonctions « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-0,3%), « Articles d'habillement et chaussures » (-0,3%), « Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles » (-0,8%), « Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer » (-0,1%), et « Transport » (-0,4%). (cf. **Tableau 2**). La chute des prix au niveau du transport provient essentiellement des baisses tarifaires du carburant décidée par les autorités de certains Etats de l'Union (Bénin, la Côte d'Ivoire et le Mali) suite à la baisse du cours du pétrole qui a fait suite à la crise sanitaire occasionnée par le Covid-19.

L'analyse mensuelle révèle que selon la volatilité, les prix des biens et services hors produits frais et énergie ont chuté de 0,3%. Aussi, les prix des produits de l'énergie ont reculé de 1,6%. Toutefois, les produits frais quant à eux se sont renchérissés. Selon le secteur de production des biens et services, les prix sont retombés en mars 2020 pour les produits du primaire (-0,2%) et du secondaire (-0,3%) et remontés pour les produits du tertiaire de 0,1%. Au regard de la durabilité, les prix ont baissé pour les biens non durables (-0,3%), les biens semi-durables (-0,3%) et les biens durables (-0,2%). Cependant, les prix sont en légère hausse de 0,1% pour les services. (cf. **Tableau 3**).

3.2 Au niveau des Etats

Au Bénin : l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation du mois de mars 2020 est de 103,7 soit une variation mensuelle de -0,5%. Les variations en glissement trimestriel et annuel de l'indice sont positives d'ampleur quasi équivalente de 2,1%. La baisse mensuelle observée résulte de la chute des prix des produits des fonctions : « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-1,1%), « Transports » (-1,9%) et « Loisirs et culture » (-0,1%). En mars 2020, les prix des carburants et lubrifiants sont tombés de 4,6%, à cause de la révision à la baisse du prix de l'essence ordinaire et du gas-oil par le Conseil des Ministres au titre de ce mois. L'analyse selon la volatilité montre que les prix des produits frais se sont accrus de 1,5% alors que ceux des produits de l'énergie et des autres produits du panier IHPC ont baissé respectivement de 1,4% et de 0,7%. Au regard du secteur de production, la baisse des prix au niveau global provient de la diminution des prix des produits du secteur primaire (-2,1%) et secondaire (-0,2%). Lorsqu'on s'intéresse à la durabilité, la baisse des prix provient principalement de la chute des prix des biens non durables de 1,2%. **En moyenne annuelle, le taux d'inflation en mars 2020 est de -0,4%.**

Au Burkina Faso : l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation du mois de mars 2020 se situe à 102,0 soit une baisse de 0,3% par rapport au mois précédent. En glissement trimestriel et annuel, les prix ont respectivement crû de 0,2% et diminué de 0,3%. La baisse du niveau général des prix en mars 2020 est liée au recul des prix dans les fonctions « Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants » (-1,1%), « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (-7,1%) et « Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer » (-0,2%). A contrario, on note une hausse de prix dans les fonctions « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (0,6%) et « restaurants et hôtels » (0,4%). Selon la volatilité, la régression mensuelle du niveau des prix à la consommation est imputable aux produits de l'énergie (-8,6%) car les prix des produits frais (0,8%) et ceux des hors produits frais et énergie (0,1%) ont augmenté. S'agissant de l'origine des produits, la situation baissière du niveau général des prix à la consommation provient de la chute des prix des produits locaux. Au même moment, les prix des produits importés ont augmenté de 0,1%. Pour ce qui est du secteur de production des biens et services, les prix des produits du primaire (-0,7%) et du secondaire (-0,3%) ont reculé tandis que ceux des produits du tertiaire sont restés quasi stables. Selon la durabilité, on note que c'est la baisse des prix des produits non durables (-0,3%) qui a influencé la tendance à la baisse du niveau général des prix à la consommation. **L'indicateur de convergence de l'UEMOA sur l'inflation pour le mois de mars 2020 est de -2,9 %**

En Côte d'Ivoire : l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation enregistre en mars 2020 une hausse légère de 0,1% par rapport à celui du mois de février 2020. Les variations trimestrielle et annuelle de l'indice global du mois de mars 2020 sont respectivement de 0,7% et 2,4%. Cette hausse mensuelle du niveau général des prix est imputable à la fonction quasi uniquement à la montée des prix des biens et services de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » de 0,7%. Cependant, l'ampleur de cette évolution a été amoindrie par les baisses de niveaux de prix observées au niveau de bon nombre de fonctions comme « Articles d'habillement et chaussures » (-0,3%), « Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles » (-0,2%), « Santé » (-0,8%) et « Transport » (-0,1%). Selon la volatilité, la montée du niveau général des prix fait suite au renchérissement des produits frais (2,0%). Alors que, pour les produits de l'énergie

(-0,4%) et les produits les moins volatils (0,3%), les prix ont chuté. Au regard de la provenance des produits, la progression provient essentiellement de la montée des prix des produits importés (0,3%) car les prix des biens et services locaux ont légèrement chuté de 0,1%. Selon le secteur de production, en mars 2020, la montée des prix s'est ressentie au niveau des produits du primaire (1,7%) tandis que le secondaire récapitule des prix en baisse de 0,6%, alors que ceux du tertiaire sont demeurés stables dans l'ensemble. **Le taux d'inflation en moyenne annuelle est de 1,2% en mars 2020.**

En Guinée-Bissau : le niveau général des prix en mars 2020 est de 106,0. Ainsi, son niveau a progressé de 1,0% par rapport au mois précédent. Aussi, les prix ont évolué de 0,6% par rapport à décembre 2019 et de 1,3% par rapport à mars 2019. En mars 2020, l'augmentation mensuelle du niveau global des prix provient des augmentations de prix des produits au niveau des trois fonctions de consommation: « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (1,7%), « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (6,8%) et « Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer » (0,3%). Toutefois, il a été observé une baisse du niveau des prix de la fonction « Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles » (-0,2%) imputable aux combustibles solides et autres dont les prix ont chuté de 0,9%. En observant les niveaux de prix selon la volatilité, la montée du niveau général des prix est consécutive à celle des prix des produits frais (4,6%) et des prix des produits à volatilité les plus faibles (0,2%). Quant aux produits de l'énergie, le niveau de leur prix a plutôt diminué de 0,4%. Selon la provenance des produits, les niveaux des prix des produits locaux et des produits importés sont tous en hausse respectivement de 2,0% et de 0,3%. Selon le secteur de production, les niveaux de prix du primaire (4,7%) et du secondaire (0,3%) sont montés tandis que celui du tertiaire est demeuré stable en mars par rapport à février 2020. Au regard de la durabilité, les prix des produits non durables (1,6%) ont progressé alors que ceux des semi durables (-0,1%) ont régressé. Les biens durables ainsi que les services sont restés quasi stables dans l'évolution du niveau de leur prix. **L'indicateur de convergence de l'UEMOA sur l'inflation en mars 2020 est de -0,3%.**

Au Mali : L'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation au mois de mars 2020 a enregistré une chute de 2,2% par rapport au mois précédent et s'établit à 98,6. Par rapport au mois de décembre 2019, les prix ont connu une baisse de 1,3%. En un an (mars 2020 par rapport à mars 2019), la baisse enregistrée est de 1,4%. En mars 2020, la baisse du niveau général des prix au Mali est essentiellement liée au recul des prix des fonctions telles que : les « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » de 3,5%, « Articles d'habillement et chaussures » de 1,6%, les « Biens et services divers » qui ont chuté de 2,8% et le « Transport » qui s'est replié de 1,8%. On observe que cette dernière baisse fait suite à la régression des prix carburants et lubrifiants (-0,1%) et des transports routiers de passagers (-30,3%). En mars 2020, au regard de la volatilité, les prix ont chuté pour les produits frais (-4,4%), les produits de l'énergie (-0,5%) et les autres produits du panier IHPC (- 2,3%). Quant à la provenance, les prix des produits locaux se sont repliés de 3,5% et ceux des produits importés de 0,2%. Au regard de l'appartenance sectorielle, les prix des produits des trois secteurs ont reculé respectivement de 5,4%, 1,3% et 0,1%. Quant à la durabilité, les prix des biens durables des non durables et des semi durables ont, dans cet ordre, baissé de 1,0%, 3,1% et 1,5%. **L'indicateur de convergence communautaire de l'UEMOA sur l'inflation se situe à (-2,1%) pour le Mali en mars 2020.**

Au Niger : l'IHPC est à 102,2 en mars 2020. Il est en hausse de 0,4% par rapport à son niveau du mois de février 2020. En glissement annuel, l'inflation est ressortie à 1,2%. Sur les trois derniers mois (mars 2020 par rapport à décembre 2019), l'inflation est à 1,0%. La progression du niveau général des prix en mars 2020, par rapport au mois

précédent, est imputable à l'augmentation des prix constatée pour les produits des fonctions : « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (0,8%), « Articles d'habillement et chaussures » (0,1%) et « Santé » (0,6%). Cette hausse du niveau général des prix est la résultante d'une part, de l'augmentation des prix des produits frais (+1,4%) et des biens et services hors produits frais et énergie (+0,1%) et de la baisse des prix des produits de l'énergie (-0,3%), d'autre part. Selon la provenance, les prix des produits importés ont marqué une baisse de 0,2% tandis que ceux des produits locaux ont augmenté de 0,7%. S'agissant des prix des produits des secteurs primaire, secondaire et tertiaire ils ont augmenté respectivement de 1,1%, 0,4% et 0,2%. Au même moment, les prix des biens durables et semi durables ont observé des baisses respectives de 0,1% et 0,2%. Quant aux prix des biens non durables et des services, ils ont augmenté respectivement de 0,6% et 0,2%. **En moyenne annuelle, le taux d'inflation s'est établi à (-2,1%) en mars 2020.**

Au Sénégal : L'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation de mars 2020 avec un niveau de 105,7, s'est relevé légèrement de 0,1%. Il a reculé de 0,1% et augmenté de 2,5% comparé respectivement à son niveau de décembre 2019 et de mars 2019. Cette évolution résulte principalement d'un renchérissement des services de « transports » (1,5%), des « meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer » (0,3%), des « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (0,1%), des « restaurants et hôtels » (0,1%). ainsi que des « logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (0,1%). L'inflation sous-jacente a progressé de 0,2% en rythme mensuel. Les prix des produits locaux et des produits importés se sont accrus respectivement de 0,3% et 0,1% au mois de mars 2020 comparativement au mois précédent. Au regard du secteur de production, les prix ont évolué à la hausse pour les produits du primaire (0,1%) et du tertiaire (0,4%) mais ils sont restés stable pour les produits du secondaire. En mars 2020, les biens non durables (0,1%), les biens durables (0,3%) et des services (0,4%) se sont renchérissés tandis que les prix des semi durables ont chuté de 0,2%. **Le taux d'inflation annuel s'est établi à 1,4% en mars 2020.**

Au Togo : En mars 2020, le niveau général des prix à la consommation a connu une hausse de 0,5%. Le niveau de l'indice des prix s'est établi à 105,9. Ainsi, comparé à son niveau de décembre 2019, il monte de 2,3%. Par rapport à mars 2019, les prix ont augmenté de 1,8%. Cette hausse est l'effet conjugué d'une part de la hausse des prix des fonctions de consommation « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (1,8%), « Tabac et stupéfiants » (2,1%), « Articles d'habillement et chaussures » (0,2%), « Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer » (0,3%), « Communication » (0,1%), « Biens et services divers » (0,1%), « Loisirs et culture » (0,1%) et « Santé » (0,1%) et d'autre part de la baisse des prix des fonctions de consommation « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (-1,1%) et « Enseignement » (-0,1%). L'inflation sous-jacente (variation mensuelle de l'indice hors énergie, hors produits frais) a progressé de 0,3%. L'indice des prix des produits de l'énergie a enregistré une baisse (-1,7%) tandis qu'une hausse a été observée au niveau des prix des produits frais (2,0%). Au regard de la provenance, les prix des produits importés et locaux ont connu une hausse respectivement de 0,4% et 0,5%. Du point de vue de la classification sectorielle, la hausse du niveau général des prix est due à celle des prix des produits des secteurs primaire (2,6%), secondaire (0,2%) et tertiaire (0,1%). Pour ce qui est de la durabilité, la hausse observée provient de l'augmentation des prix des produits non-durables (0,8%), semi-durables (0,3%) et des services (0,1%). **Le taux d'inflation moyen annuel, s'est établi à 0,4% en mars 2020.**

IV. EVOLUTION ANNUELLE

Comparé à mars 2019, le niveau général des prix de mars 2020 est en hausse de 1,3% dans la zone UEMOA. Dans les différents Etats, comparé à leur niveau d'il y a une année, les prix ont augmenté au Bénin (2,1%), en Côte d'Ivoire (2,4%), en Guinée-Bissau (1,3%), au Niger (1,2%), au Sénégal (2,5%) et au Togo (1,8%). Par contre, pour la même période, les prix ont chuté au Burkina Faso (-0,3%) et au Mali (-1,4%). (Cf. **Graphique 1**). Aussi, sur cette période, les prix des « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » ont grimpé tout comme le niveau global des prix mais de 1,8%. (Cf. **Graphique 2**).

Selon les variations en moyenne annuelle, la Côte d'Ivoire (1,2%), le Sénégal (1,4%) et le Togo (0,4%) enregistrent en mars 2020 une inflation positive (qui reste nettement inférieure au seuil Communautaire de 3%). Les autres pays de l'Union que sont le Bénin (-0,4%), le Burkina Faso (-2,9%), le Niger (-2,1%), le Mali (-2,1%) et la Guinée-Bissau (-0,3%), enregistrent des inflations négatives depuis juin 2019 pour les trois premiers pays. Au Mali, cette situation s'y est installée depuis avril 2019. Pour la Guinée-Bissau c'est en février 2020 que l'inflation est devenue négative. **En mars 2020, l'inflation au niveau régional est de - 0,3%.** (Cf. **Tableau 4**).

La tendance baissière de l'inflation en moyenne annuelle de l'Union découle principalement de la chute continue des prix dans l'Union pour les produits des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées », « Communication » et « santé ». Pour ces fonctions, le niveau des prix est en baisse respectivement depuis février 2019 pour les « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées », avril 2019 pour la « communication » et janvier 2020 pour la Santé. (Cf. **tableau 5**). Les tendances de l'inflation en moyenne annuelle des rubriques de la nomenclature secondaire, montre également que ce sont les produits frais, les produits du primaire, les biens non durables et les semi-durables (à partir de novembre 2019) qui ont des inflations négatives depuis le second trimestre de 2019. (Cf. **tableau 6**). L'écart type de la distribution des taux d'inflation moyens des Etats membres est de 1,6% en mars 2020. (Cf. **Tableau 4**).

V. ANNEXES

Tableau 1 : Evolution du niveau des prix des biens et services de consommation dans les pays de l'UEMOA.

PAYS	PONDERATIONS	Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
		mars-19	déc-19	janv-20	févr-20	mars-20	1 mois	3 mois	12 mois
BENIN	760	101,6	101,5	102,8	104,2	103,7	-0,5	2,1	2,1
BURKINA FASO	1258	102,3	101,8	101,3	102,2	102,0	-0,3	0,2	-0,3
COTE D'IVOIRE	3131	103,3	105,0	105,3	105,7	105,8	0,1	0,7	2,4
GUINEE- BISSAU	141	104,6	105,4	104,9	105,0	106,0	1,0	0,6	1,3
MALI	1428	100,0	99,9	100,1	100,8	98,6	-2,2	-1,3	-1,4
NIGER	1111	101,0	101,2	101,6	101,8	102,2	0,4	1,0	1,2
SENEGAL	1491	103,1	105,8	105,9	105,6	105,7	0,1	-0,1	2,5
TOGO	681	104,0	103,5	105,4	105,3	105,9	0,5	2,3	1,8
UEMOA	10000	102,3	103,2	103,5	104,0	103,7	-0,2	0,5	1,3

Source : INS/Commission UEMOA

Tableau 2 : Evolution du niveau des prix selon les différentes fonctions de consommation dans l'UEMOA

FONCTIONS	PONDERATIONS UEMOA	Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
		mars-19	déc-19	janv-20	févr-20	mars-20	1 mois	3 mois	12 mois
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	4246	102,6	103,5	104,0	104,8	104,5	-0,3	0,9	1,8
Boissons alcoolisées, Tabacs et stupéfiants	121	111,9	113,6	111,5	111,3	110,9	-0,4	-2,4	-0,9
Articles d'habillement et chaussures	703	103,4	104,8	104,7	104,9	104,6	-0,3	-0,2	1,1
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	1108	102,9	105,2	105,7	106,4	105,6	-0,8	0,4	2,6
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	452	103,5	103,9	103,9	104,0	103,9	-0,1	0,1	0,4
Santé	423	103,5	102,8	103,4	103,2	103,1	-0,1	0,3	-0,3
Transports	892	99,3	100,8	100,7	100,9	100,6	-0,4	-0,2	1,3
Communication	487	95,4	94,4	95,1	93,9	93,8	0,0	-0,7	-1,6
Loisirs et culture	254	103,6	102,4	102,5	102,3	102,2	-0,1	-0,3	-1,4
Enseignement	231	103,6	105,3	105,3	105,5	105,5	0,1	0,2	1,9
Restaurants et Hôtels	639	104,6	104,9	105,2	105,7	105,8	0,1	0,9	1,2
Biens et services divers	444	104,5	104,6	105,0	104,6	104,4	-0,3	-0,3	-0,1
UEMOA	10000	102,3	103,2	103,5	104,0	103,7	-0,2	0,5	1,3
Hors produits alimentaires et boissons non alcoolisées	5753,7	102,4	103,3	103,5	103,6	103,3	-0,3	0,0	0,8

Source : INS/Commission UEMOA

Tableau 3 : Variation mensuelle par pays du niveau des prix des produits selon la nomenclature secondaire (au mois de mars 2020) (en %)

Libellé	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Union
Indice produit frais	1,5	0,8	2,0	4,6	-4,4	1,4	0,0	2,0	0,3
Indice Energie	-1,4	-8,6	-0,4	-0,4	-0,5	-0,3	-0,1	-1,7	-1,6
Taux d'inflation sous-jacente	-0,7	0,1	-0,3	0,2	-2,3	0,1	0,2	0,3	-0,4
local	-0,1	-0,4	-0,1	2,0	-3,5	0,7	0,3	0,5	-
Importé	-0,7	0,1	0,3	0,3	-0,2	-0,2	0,1	0,4	-
Primaire	-2,1	-0,7	1,7	4,7	-5,4	1,1	0,1	2,6	-0,2
secondaire	-0,2	-0,3	-0,6	0,3	-1,3	0,4	0,0	0,2	-0,3
Tertiaire (services)	0,3	0,0	0,0	0,0	-0,1	0,2	0,4	0,1	0,1
Non durable	-1,2	-0,3	0,5	1,6	-3,1	0,6	0,1	0,8	-0,3
Semi Durable	1,3	0,0	-0,2	-0,1	-1,5	-0,2	-0,2	0,3	-0,3
Durable	0,6	0,0	-0,3	0,0	-1,0	-0,1	0,3	0,0	-0,2

Source : INS/Commission UEMOA

Tableau 4: Variation en moyenne annuelle au mois (m) de l'indice global dans chacun des pays de l'Union (en %).

PAYS	Pondération	oct-19	nov-19	déc-19	janv-20	févr-20	mars-20
BENIN	760	-1,1	-1,0	-0,9	-0,9	-0,6	-0,4
BURKINA FASO	1258	-2,7	-2,9	-3,2	-3,1	-2,9	-2,9
COTE D'IVOIRE	3131	0,7	0,7	0,8	0,9	1,1	1,2
GUINNEE-BISSAU	141	0,6	0,5	0,2	0,0	-0,2	-0,3
MALI	1428	-2,2	-2,7	-3,0	-2,9	-2,4	-2,1
NIGER	1111	-2,0	-2,2	-2,5	-2,4	-2,3	-2,1
SENEGAL	1491	1,0	1,1	1,0	1,1	1,3	1,4
TOGO	681	1,0	0,9	0,7	0,5	0,5	0,4
UNION	10000	-0,5	-0,6	-0,7	-0,7	-0,5	-0,3
Ecart type		1,6	1,7	1,8	1,8	1,7	1,6

Source : INS/Commission UEMOA

Tableau 5 : Variation en moyenne annuelle au mois (m) des indices des fonctions de consommation (en %).

FONCTION DE CONSOMMATION	Pondération	oct-19	nov-19	déc-19	janv-20	févr-20	mars-20
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	4246	-2,1	-2,2	-2,2	-2,0	-1,6	-1,3
Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants	121	2,0	1,4	1,2	1,3	1,0	0,7
Articles d'habillement et chaussures	703	0,5	0,4	0,4	0,5	0,6	0,7
Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles	1108	1,0	1,0	1,0	1,1	1,2	1,4
Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer	452	1,2	1,1	0,8	0,6	0,5	0,3
Santé	423	0,8	0,3	0,0	-0,4	-0,5	-0,7
Transports	892	1,3	1,2	1,0	0,9	0,9	0,9
Communication	487	-1,4	-1,5	-1,8	-1,8	-1,9	-1,8
Loisir et culture	254	1,4	1,2	0,9	0,4	0,1	-0,2
Enseignement	231	1,5	1,6	1,6	1,7	1,7	1,8
Restaurant et hôtel	639	0,3	0,3	0,3	0,3	0,4	0,4
Biens et services divers	444	1,2	1,1	1,0	0,9	0,8	0,6
Total	10000	-0,5	-0,6	-0,7	-0,7	-0,5	-0,3

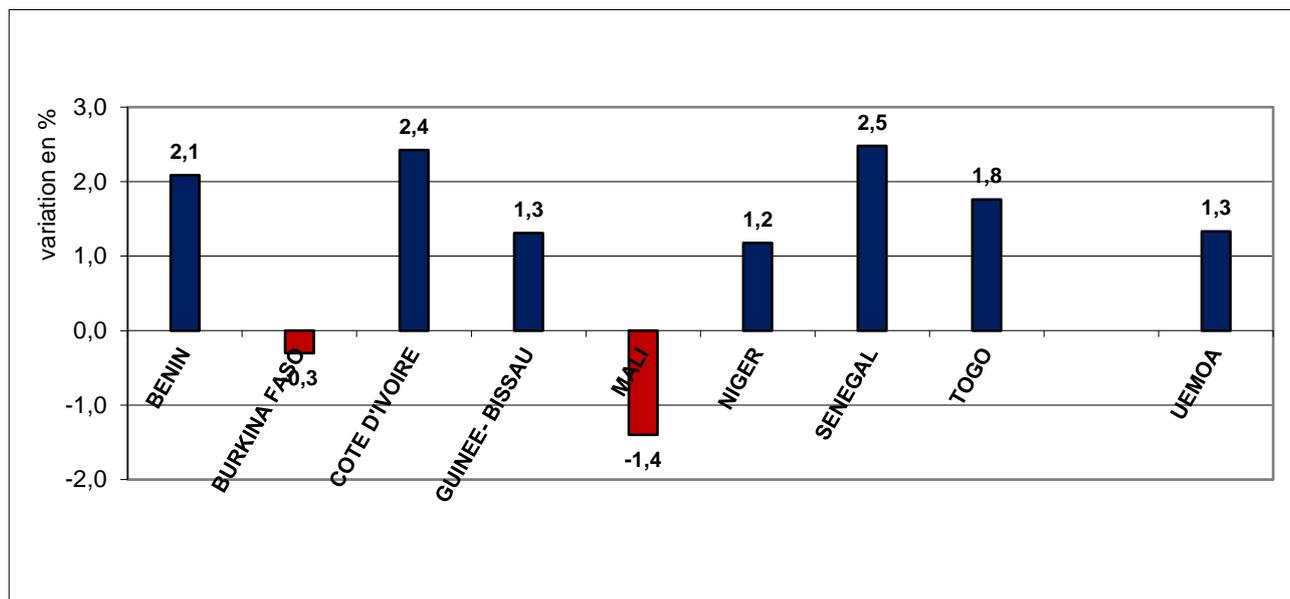
Source : INS/Commission UEMOA

Tableau 6 : Variation en moyenne annuelle au mois (m) des indices de la nomenclature secondaire (en %).

Libellé	Pondération	oct-19	nov-19	déc-19	janv-20	févr-20	mars-20
Indice produit frais	2425,2	-2,9	-3,0	-3,2	-3,0	-2,6	-2,2
Indice Energie	721,4	2,2	2,1	2,1	2,1	2,6	2,8
Taux d'inflation sous-jacente	6853,4	0,5	0,4	0,3	0,4	0,4	0,4
Primaire	2893,6	-2,5	-2,6	-2,6	-2,4	-2,0	-1,7
secondaire	4170,8	0,5	0,3	0,1	0,0	0,1	0,0
Tertiaire (services)	2935,6	0,9	0,9	0,9	1,1	1,4	1,5
Non durable	5596,8	-1,4	-1,6	-1,8	-1,7	-1,4	-1,3
Semi Durable	1250,5	0,2	-0,1	-0,3	-0,6	-0,6	-0,3
Durable	464,8	1,4	1,1	0,7	0,4	0,3	0,0

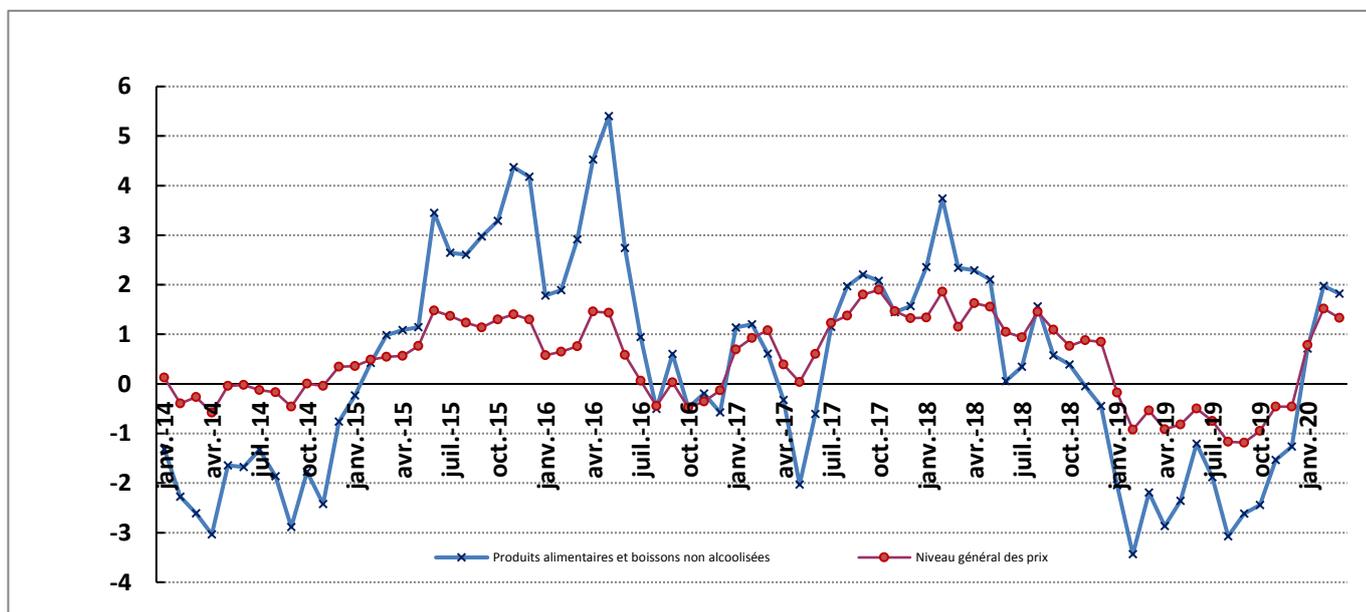
Source : INS/Commission UEMOA

Graphique 1 : Variation en glissement annuel de l'indice global des pays de l'Union (mars 2020 par rapport à mars 2019).



Source : INS/Commission

Graphique 2 : Evolution comparative de la variation en glissement annuel de l'indice global et de l'indice de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » au sein de l'Union.



Source : INS/Commission UEMOA